



LE DIAGNOSTIC



Schéma Régional de
Développement Économique
de la Guadeloupe





I. L'ÉCONOMIE GUADELOUPÉENNE DOIT RENFORCER SA COMPÉTITIVITÉ...

- 1.1 Structurellement fragile, l'économie de la Guadeloupe présente un incontestable potentiel de développement. _____ 32
- 1.2 L'analyse des secteurs de l'économie illustre ce constat... _____ 36
- 1.3 ...et souligne l'existence de leviers qu'il convient d'activer. _____ 40

II. ...ET VISER UN DÉVELOPPEMENT DURABLE RESPECTUEUX DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT

- 2.1 Le renforcement de la cohésion sociale passe par de multiples vecteurs. _____ 43
- 2.2 L'aménagement du territoire de la Guadeloupe implique des actions fortes en matière de rééquilibrage territorial, d'organisation des transports. _____ 45
- 2.3 La Guadeloupe bénéficie d'un environnement exceptionnel mais fragile qui se doit d'être valorisé sans être dégradé. _____ 46



LE DIAGNOSTIC



I. L'ÉCONOMIE GUADELOUPÉENNE DOIT RENFORCER SA COMPÉTITIVITÉ...

1.1 STRUCTURELLEMENT FRAGILE, L'ÉCONOMIE DE LA GUADELOUPE PRÉSENTE UN INCONTESTABLE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT.

A) La Guadeloupe est confrontée à des handicaps qui la maintiennent dans une situation de fragilité.

La Guadeloupe partage avec les trois autres régions françaises d'outremer certains handicaps qui pénalisent leurs performances économiques.

Comme celles-ci, la Guadeloupe est classée dans les régions ultra périphériques de l'Union européenne et est éligible à l'objectif de convergence des prochains programmes de la politique régionale 2007/2013.

Les handicaps qui contribuent à freiner son développement économique sont multiples :

- la Guadeloupe est éloignée de ses principaux marchés et sources d'approvisionnement ce qui alourdit les coûts,
- l'exiguïté du territoire et la double voire la triple insularité liée à la structure d'archipel constituent également des facteurs peu propices,
- son économie reste dépendante à l'égard de productions fragiles sur le marché international (sucre, bananes),
- elle présente un différentiel de coûts de production important par rapport aux pays voisins et concurrents ce qui peut dissuader les investisseurs et freiner certaines activités telles que le tourisme,
- les conditions climatiques et les risques naturels fragilisent l'activité,
- la structure démographique de la Guadeloupe fait que le marché du travail, bien qu'actif, n'arrive pas à absorber l'ensemble des jeunes qui sortent du système scolaire.

B) Plusieurs signes encourageants, dont une croissance soutenue dans la durée, révèlent cependant un réel potentiel de développement.

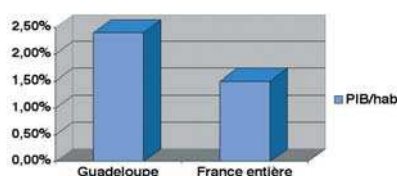
La Guadeloupe a connu une longue période de croissance portée par la consommation des

ménages, la commande publique et l'investissement. Son économie s'est modernisée et tertiaisée. Un tissu économique dynamique, marqué par une prépondérance des TPE, s'est développé.

Une croissance élevée

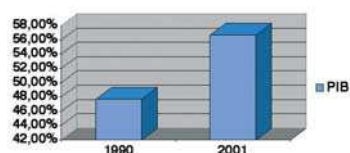
La Guadeloupe a été, au cours de la décennie 1990, la région française qui a connu la plus forte croissance de son produit intérieur brut (PIB) avec une moyenne annuelle de + 3,4% entre 1990 et 2001. Le PIB par habitant a augmenté de 2,4% par an, performance largement supérieure à celle de la France entière (+1,5%)¹.

Augmentation annuelle du PIB par habitant



En 2001, le PIB par habitant de la Guadeloupe représentait 13 736 euros par habitant soit 56,7% du PIB moyen par habitant de la France entière. Le rattrapage est spectaculaire puisque ce dernier ratio n'était que de 47,7% en 1990².

Pourcentage de PIB par habitant en Guadeloupe par rapport à la France entière

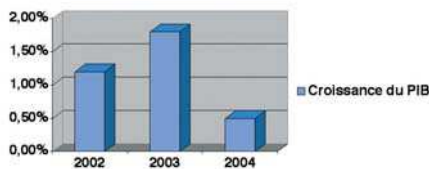


Source 1 - 2 : INSEE / conseil régional



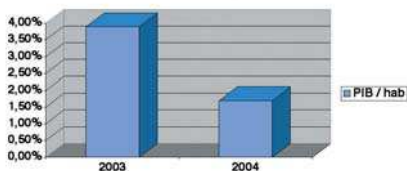
Toutefois, malgré une bonne orientation de la consommation des ménages, soutenue par la hausse du revenu disponible (1,8% en 2004 après 1,6% en 2003), la croissance du PIB s'est réduite ces dernières années avec, une hausse estimée à 0,5 % en volume en 2004, après 1,8% en 2003 et 1,2% en 2002³.

Taux de croissance du PIB entre 2002 et 2004



De même, le PIB par habitant progresse de 1,7 % en 2004 après 3,9 en 2003⁴.

Progression du PIB par habitant



Source 3 - 4 : INSEE / conseil régional

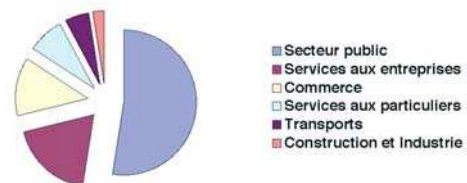
Le dynamisme de la consommation des ménages

La consommation des ménages constitue le principal moteur de la croissance portée par la hausse du revenu disponible (+ 3,8% en valeur) et l'alignement progressif sur la métropole du SMIC et des prestations sociales.

Les titularisations dans la fonction publique territoriale ont également été un facteur positif pour la consommation des ménages avec cependant une incidence durable sur l'équilibre des finances publiques locales.

L'impact sur la consommation de la création d'emplois dans les entreprises privées et le secteur public est également important. En dix ans, plus de 20.000 emplois supplémentaires ont été créés dont un peu plus de la moitié dans le secteur public, 3.500 dans les services aux entreprises, 2.500 dans le commerce qui perd néanmoins des emplois non salariés, 1.500 dans les services aux particuliers, 1.000 dans les transports et 500 dans la construction et l'industrie. Toutefois, la progression de la consommation des ménages ne suffit pas à compenser les effets de la diminution des dépenses d'investissement.

Répartition par secteur des emplois supplémentaires créés au cours des dix dernières années

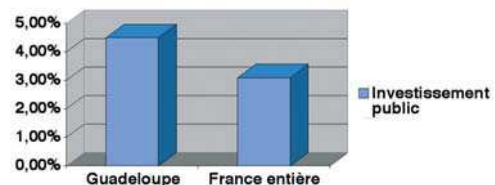


Source 5 : INSEE / conseil régional

L'impact de l'investissement public

L'investissement public est un facteur traditionnel de soutien de la croissance. En moyenne, pour la période 1995/2000, l'investissement public représente 4,5% du PIB en Guadeloupe contre 3,1% pour la France entière⁶.

Pourcentage de l'investissement public par rapport au PIB pour la période 1995-2000



Les fluctuations autour de cette moyenne sont importantes. Le secteur de la construction et des travaux publics, dont l'activité est très liée à la



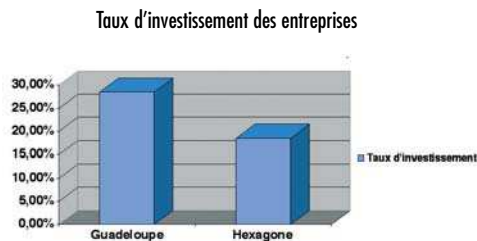
commande publique, souligne une baisse d'activité récente. Les facteurs déterminants de relance de l'investissement public sont aujourd'hui la négociation du prochain programme opérationnel européen, le maintien des flux existants et la capacité de mobilisation des fonds existants. La perspective de vastes opérations de renouvellement urbain ainsi que la restauration de la capacité d'investissement des collectivités constituent une réelle opportunité de développement de nouveaux flux.

Source 6 : INSEE / conseil régional

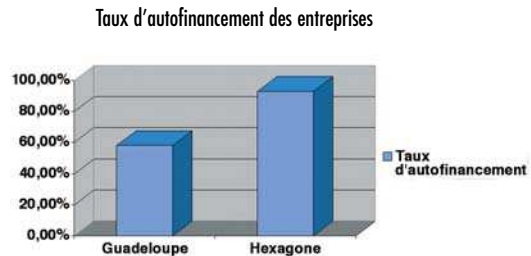
La dynamique de l'investissement privé

Le dernier élément à jouer positivement sur la croissance est l'investissement des entreprises et des ménages. Ceux-ci ont tous un comportement davantage tourné vers l'investissement que la moyenne française.

La différence de 10 points entre le taux d'investissement des entreprises en Guadeloupe et dans l'hexagone (28,5% contre 18,5%) est tout à fait remarquable⁷.



Ce taux d'investissement doit être rapproché des politiques de subvention des collectivités et de la défiscalisation. L'investissement des entreprises guadeloupéennes se fait largement sur des ressources externes : le taux d'autofinancement est de 58 % en Guadeloupe contre 93% au niveau national⁸.

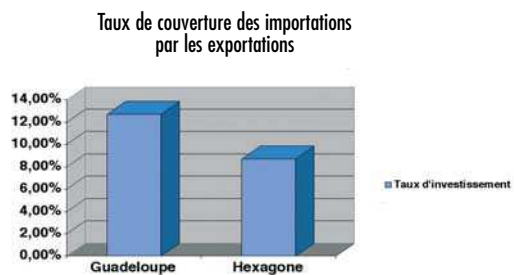


A cet égard, le fait que les entreprises se financent d'abord sur subventions plutôt que par autofinancement, crée un mécanisme d'abonnement dangereux dès lors que l'on va vers une diminution des montants financiers alloués à la dépense publique.

Cela pose le problème général de l'accès au crédit et notamment celui de l'engagement du secteur bancaire dans le financement de l'activité.

Le privilège donné par le secteur bancaire au financement du très court terme contribue à la fragilisation des entreprises.

De son côté, le taux d'investissement des ménages représente en Guadeloupe 12,7% du revenu disponible, soit 4 % de plus que pour le niveau national⁹. Ceci peut s'expliquer par une proportion plus forte d'entrepreneurs individuels, par une démographie plus rapide et par les mesures d'incitation existantes dans le domaine de l'accession à la propriété.



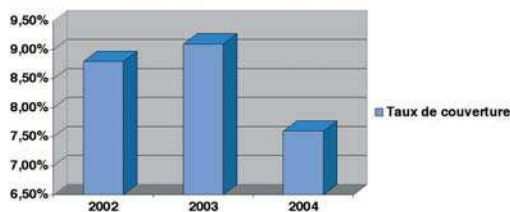
Source 7 à 10 : INSEE / conseil régional



Un commerce extérieur très déséquilibré

Au lieu de participer à la création du PIB régional, le commerce extérieur s'avère être un facteur négatif. La balance commerciale est très nettement déficitaire, avec un taux de couverture des importations par les exportations durablement en dessous de 10%. Pour 2004, ce taux se situe à 7,6% après avoir été de 9,1% en 2003 et de 8,8 % en 2002¹⁰.

Taux de couverture des importations par les exportations



Ces données ne prennent pas en compte les échanges de biens et services. En les intégrant, le taux de couverture atteindrait alors près de 27%, notamment du fait des revenus touristiques.

Ces taux de couverture marquent le fait qu'aujourd'hui, l'économie guadeloupéenne ne s'inscrit pas dans un développement durable. Le SRDE doit être l'occasion de promouvoir les activités de substitution aux importations, notamment dans le domaine l'alimentation de la population et de l'énergie, et les exportations, à condition d'améliorer la compétitivité des productions guadeloupéennes.

Une tertiarisation croissante

L'économie guadeloupéenne a connu et poursuit probablement un profond et rapide mouvement de transformation structurelle. Celle-ci a pris la forme d'une tertiarisation, mais aussi d'une modernisation de l'économie : un secteur privé très dynamique, majoritairement de services, s'est développé au cours de la décennie, gagnant du terrain sur les secteurs « traditionnels ». Certains domaines de l'activité industrielle de l'archipel

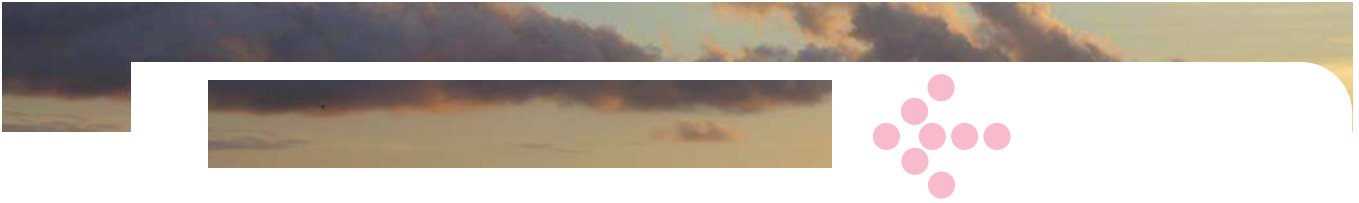
font également partie des secteurs en forte croissance. Le tertiaire prédomine avec 97 000 salariés, soit pratiquement 17.000 de plus en une décennie. En 2004, le secteur tertiaire a fourni 83% des offres d'emploi.

Un tissu économique dynamique marqué par une prépondérance des TPE

En 2003, la Guadeloupe a été le département français qui a créé le plus grand nombre d'entreprises, avec 4 144 créations. Ce chiffre dépasse celui de la Martinique et de la Guyane réunies.

La caractéristique majeure du tissu économique de la Guadeloupe est la prépondérance des très petites entreprises (moins de 5 salariés). Cette petite taille leur permet une plus grande adaptabilité au marché local et une meilleure proximité avec le consommateur. En revanche, elles connaissent des difficultés liées à un faible potentiel d'économie d'échelle, une insuffisance de fonds propres, un accès limité au crédit, une faible capacité d'accès aux marchés publics et une insuffisance de formation des chefs d'entreprise et de leurs personnels.

Ces caractéristiques entraînent des difficultés à plusieurs niveaux. La première est l'absence fréquente de véritable esprit entrepreneurial (maîtrise du moyen terme/ long terme d'un marché, des contraintes financières, de la gestion autre que technique), condition du développement et de la pérennisation des entreprises. La deuxième est la faiblesse des transmissions des entreprises. La troisième enfin, concerne l'insuffisant développement des structures interprofessionnelles.



C) La jeunesse de l'économie guadeloupéenne commande que les collectivités publiques la soutiennent par des dispositifs d'accompagnement plus adaptés.

Le phénomène d'accumulation du capital en ce qui concerne les équipements publics et les outils de production dans les sociétés privées est beaucoup plus récent en Guadeloupe que dans l'hexagone.

Les besoins restent importants et un niveau élevé d'accompagnement des collectivités est nécessaire. Un panel important de dispositifs d'aide a été mis en place au fil du temps mais son utilisation n'est pas optimisée. La multiplicité des mesures d'aide existant dans divers domaines (tourisme, agriculture, industrie, commerce, artisanat, formation, recherche...) entraîne un manque de lisibilité de l'ensemble du dispositif voire des chevauchements et des doublons. Leur mise en oeuvre s'avère difficile, tant pour les entreprises que pour les administrations et structures chargées de les gérer.

Le manque d'adéquation entre certains outils proposés et les besoins réels des acteurs (ex. renouvellement de la flotte de pêche professionnelle), la lenteur de déblocage des fonds européens, la complexité des procédures d'attribution amplifient le sentiment de la nécessité d'une révision, d'une adaptation et d'une simplification de l'ensemble des dispositifs d'aide. Par ailleurs, il a été relevé un besoin d'harmonisation au niveau local des critères d'attribution des fonds européens. Un niveau insuffisant de données statistiques sur certains secteurs tels que les très petites entreprises et la recherche a été noté.

Il en ressort alors une difficile mesure de l'impact réel des aides. Le SRDE doit être l'occasion de rénover et d'adapter aux réalités locales les dispositifs d'aide aux entreprises.

Une étude relative à l'impact des aides régionales a été confiée à un cabinet extérieur afin d'apporter les éléments visant à enrichir la réflexion.

1.2 L'ANALYSE DES SECTEURS DE L'ÉCONOMIE ILLUSTRE CE CONSTAT...

Neuf groupes de travail se sont réunis pour élaborer des documents de synthèses sur l'état des lieux dont on peut tirer les enseignements principaux que l'on trouvera ci-après.

A) Le secteur touristique qui traverse une crise profonde doit se restructurer pour mettre en valeur des atouts réels.

Le tourisme représente un potentiel pour le développement économique du territoire. Ainsi, par exemple, le secteur hôtellerie / restauration se place en troisième position des secteurs employeurs en Guadeloupe. Cependant, il traverse une crise profonde caractérisée par une diminution du taux de fréquentation des hôtels et la fermeture de structures hôtelières. Des efforts de restructuration ont pourtant été entrepris, tant par les acteurs publics

que privés. Le secteur touristique en Guadeloupe dispose de forces et d'opportunités pour se redresser.

Tout d'abord, la Guadeloupe bénéficie d'une attractivité touristique certaine. La diversité de ses paysages, son climat, sa gastronomie, son patrimoine culturel, ses équipements, la sécurité sont de réels atouts. Son positionnement géographique dans la zone permet de développer un tourisme multi-destinations.

De plus, le territoire est doté d'excellentes infrastructures et de services publics de qualité, notamment dans le domaine de la santé, ainsi que d'un lycée hôtelier récent. Enfin, l'usage de la langue française et de l'euro constituent un attrait pour les touristes européens.

La destination est handicapée par de nombreuses faiblesses et menaces.



En premier lieu, son positionnement marketing est dépassé. Le manque de différenciation de l'image touristique de la Guadeloupe avec celle développée par les îles hispanophones de la Caraïbe a provoqué son alignement sur un tourisme de masse, or la destination dépend à 75% d'un seul marché.

L'offre d'hébergement nécessite une restructuration profonde. La formation du personnel reste à améliorer notamment en ce qui concerne les salariés les plus âgés. Le prix des «packages» touristiques et le transport vers la Guadeloupe constituent des freins réels lors du choix de la destination. La chaîne de commercialisation de l'offre touristique mériterait d'être mieux structurée.

Enfin, le secteur croisière connaît de grandes difficultés. Quelques points nécessitent une attention particulière. En premier lieu, l'emploi et l'organisation des ressources humaines dans le tourisme doivent accompagner sa mutation. Par ailleurs, l'impact des technologies de l'information et de communication sur le tourisme ne doit pas être sous-estimé.

Enfin, une nouvelle approche du tourisme doit nécessairement intégrer une dimension durable. Le Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique (SDAT), actuellement en cours d'élaboration, analysera l'ensemble de ces éléments.

B) L'agriculture et la pêche, secteurs insuffisamment organisés et confrontés à une nouvelle donne internationale, sont en cours de modernisation.

L'agriculture et l'agroalimentaire

L'agriculture demeure une des potentialités de la Guadeloupe. Cependant, ce secteur est lourdement pénalisé par une concentration sur un faible nombre de spéculations, un caractère monocultural, la double insularité, l'éloignement des marchés à l'exportation et des réseaux d'approvi-

sionnement de l'archipel. Par ailleurs, les difficultés rencontrées par les organisations communes de marché (OCM) sucre et banane pèsent lourdement ce secteur. Il y a donc nécessité de définir un autre mode d'organisation prenant en compte tous ces paramètres. Pour aboutir à ce schéma il faudra apporter des réponses aux faiblesses constatées chez les différents partenaires.

Il s'agit en priorité des aspects suivants : manque de cohésion entre les différents partenaires dans le choix d'une politique agricole, absence de véritable politique de gestion de l'eau, spéculation foncière pouvant entraîner la disparition de terres arables, faiblesse des dispositifs de crédit, prix élevé des intrants, insuffisance d'organisation des filières (production, commercialisation, transformation), déficit de coordination entre chercheurs, techniciens et producteurs, écosystème très riche fragilisé par les aléas climatiques.

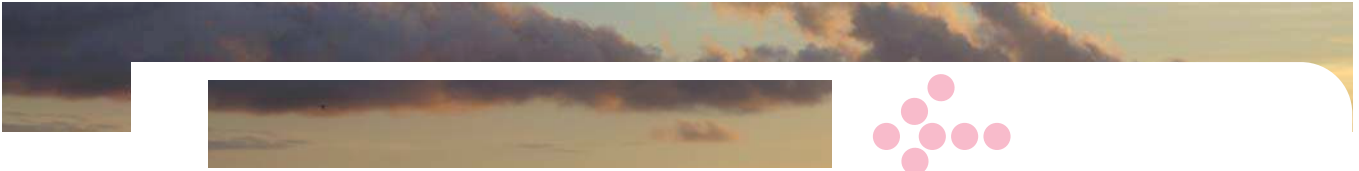
Cependant, des atouts non négligeables existent qu'il conviendra de renforcer et de valoriser. Parmi ceux-ci, on peut citer la diversité du terroir, le climat permettant de produire toute l'année, la biodiversité végétale et animale, les infrastructures de transport bien développées, l'existence de deux centres de recherche de haut niveau (CIRAD et INRA) ainsi que d'un lycée agricole et de plusieurs centres de formation, une population paysanne, historiquement jeune, extrêmement dynamique et le soutien financier des partenaires publics.

La mise en œuvre de cette nouvelle approche aura pour objectif l'organisation du secteur, la garantie du revenu agricole ainsi que la conquête et la satisfaction du marché local.

La pêche et sa transformation

La pêche est un secteur à forte potentialité mais qui souffre d'un manque d'organisation et de structuration et d'une réglementation européenne inadaptée à la réalité de la Guadeloupe.

Cependant, cette activité dispose d'un savoir-faire



professionnel, d'une organisation récente. Il convient de tenir compte de plusieurs aspects positifs : le nombre et la qualité des infrastructures portuaires, et l'existence d'un marché local très porteur qu'il reste à conquérir.

Il faudra pour cela doter la profession de moyens matériels et financiers suffisants pour lui assurer un avenir prometteur et parvenir, en concertation avec les autres RUP, à faire enfin prendre en compte par Bruxelles les spécificités de la pêche ultra-marine. Cependant, certaines contraintes devront être prises en compte, notamment de la zone économique exclusive peu étendue, d'une flottille de pêche inadaptée, d'un système de commercialisation également inadapté, d'entreprises de transformation peu développées, d'une organisation d'avitaillement insuffisante, d'une formation également insuffisante et de l'arrêt des aides européennes prévu en décembre 2005.

L'aquaculture

Ce secteur repose à l'heure actuelle uniquement sur de la production en eau douce et autour d'une seule espèce d'écrevisse. Des essais prometteurs ont été réalisés donnant lieu à une petite production sur l'aquaculture en milieu marin ainsi qu'en eau douce. Il ne couvre que 10% de la consommation locale. C'est donc un secteur à développer.

C) Le bâtiment et les travaux publics sont encore trop dépendants d'une commande publique insuffisamment planifiée.

Ce secteur se caractérise par un certain nombre de problématiques financières identiques à celles rencontrées par les TPE (insuffisance de fonds propres, difficultés d'accès au crédit...).

Le BTP est traditionnellement fortement pourvoyeur d'emplois directs et indirects car consommateur de services d'accompagnement mais son activité est actuellement dans une phase de ralentissement.

Son activité est en effet largement tributaire de la commande publique qui connaît depuis 3 ans une diminution, d'où la nécessité de trouver un palliatif en encourageant la commande privée. La profession déplore en outre le manque de lisibilité dans la programmation de la commande publique et des délais de paiement jugés trop longs. A cela, il faut ajouter l'existence notable de formes désorganisées de travail (jobs, travail non déclaré).

D) L'industrie reste encore concentrée sur quelques secteurs peu nombreux mais se tourne de plus en plus vers des activités innovantes à forte valeur ajoutée.

L'industrie guadeloupéenne, quant à elle, doit faire face à des surcoûts, liés à l'éloignement des centres d'approvisionnement, qui placent les entreprises dans une situation concurrentielle défavorable.

Elle est aujourd'hui concentrée sur quelques secteurs peu nombreux. Sept grands secteurs industriels concentrent 85% des effectifs : industrie agroalimentaire, édition, imprimerie et reproduction ; équipements mécaniques ; produits minéraux ; bois et papier ; chimie, caoutchouc et plastique ; production d'eau, de gaz et d'électricité (hors EDF). L'industrie, confrontée à diverses difficultés pour accéder aux marchés extérieurs, est peu tournée vers l'exportation. L'agroalimentaire représente 40% des exportations.

Toutefois, les industriels disposent d'équipements performants, d'un niveau de savoir-faire et de compétences qui favorisent l'émergence d'activités innovantes (bio-carburants, énergies renouvelables, agro-industrie...). Ces nouveaux secteurs qu'il convient d'exploiter, offrent par ailleurs des opportunités à l'exportation.

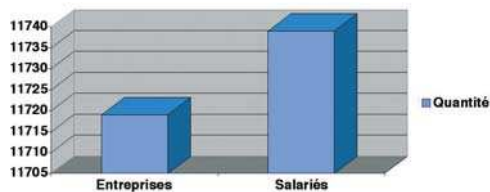


E) Les entreprises du commerce et de l'artisanat sont fragiles bien qu'elles représentent, comme le secteur des services, un gisement d'emploi considérable.

Les entreprises du commerce et de l'artisanat

Les secteurs du commerce et de l'artisanat représentent une part importante de l'économie guadeloupéenne. Ainsi pour l'artisanat en 2004, 11 719 entreprises étaient immatriculées au répertoire des métiers et représentaient 11 739 salariés¹¹.

Nombre d'entreprises de salariés dans le secteur du commerce et de l'artisanat en 2004



Cependant, comme la plupart des entreprises locales, les établissements du commerce et de l'artisanat sont confrontés à un certain nombre de handicaps qui contribuent à leur fragilisation.

En premier lieu, un grand nombre d'entreprises souffrent d'un défaut de financement, dont, en particulier, une insuffisance de fonds propres à laquelle s'ajoute un accès limité au crédit bancaire (non contrebalancé par les dispositifs de garantie financière).

Quant aux multiples aides publiques, il leur est reproché un manque de lisibilité et une trop grande complexité dans les procédures d'attribution. Outre les difficultés d'accès aux sources de financement, les chefs d'entreprise arguent également de charges sociales et fiscales trop lourdes auxquelles ne leur permet pas de faire face l'insuffisante rentabilité générée par leur activité.

Enfin, en matière de ressources humaines, on constate une insuffisance de formation des chefs

d'entreprise et des salariés dont l'origine est multiple : coût de la formation, difficulté à pallier l'absence d'un salarié, indisponibilité du chef d'entreprise...

Le développement et la pérennisation de ces entreprises va donc exiger des mesures d'ordre financier mais également des actions de formation et d'accompagnement. Par ailleurs, l'observation de la répartition des activités commerciales et artisanales sur l'ensemble du territoire montre un déséquilibre en faveur des principales agglomérations au détriment des zones rurales et nécessite par conséquent l'adoption de mesures de nature à contribuer à un certain rééquilibrage.

Une attention particulière devra également être portée sur l'équilibre à respecter entre grandes surfaces et commerces de proximité.

Les autres services

On observe l'émergence d'un secteur tertiaire très diversifié mais non organisé dont le poids dans l'économie et dans l'emploi va devenir de plus en plus important : services informatiques, gardiennage, services aux personnes, économie solidaire,...

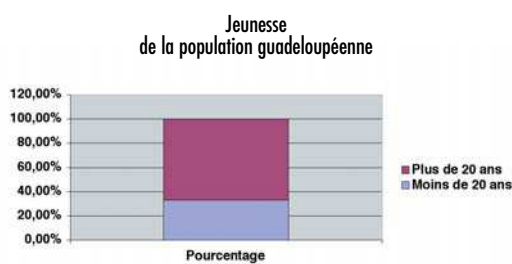
Ce secteur est destiné à croître du fait de l'urbanisation, de l'élévation du niveau de vie, de la modification des courbes d'âge, du travail des femmes... et représente un gisement d'emplois probablement considérable à court et moyen terme.

Source 11 : INSEE / conseil régional

**1.3 CETTE CROISSANCE SE FERA SANS AUCUN DOUTE
PAR CRÉATIONS DE TPE QU'IL FAUDRA STRUCTURER PROFESSIONNELLEMENT ET ACCOMPAGNER....
ET SOULIGNE L'EXISTENCE DE LEVIERS QU'IL CONVIENT D'ACTIVER.**

A) Dans un contexte de chômage élevé, le niveau de qualification et la formation des différents acteurs sont à améliorer.

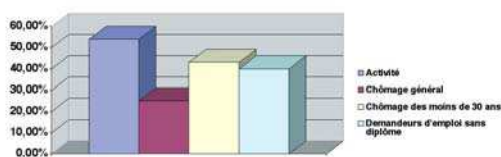
En dépit du dynamisme de la création d'emploi, la Guadeloupe demeure confrontée à un taux de chômage élevé



La population guadeloupéenne estimée à 440 000 habitants est une population jeune. En effet, les moins de 20 ans représentent 33% de la population totale.

La Guadeloupe se caractérise aussi par un taux d'activité stable (54%), mais également par un taux de chômage important des moins de 30 ans (43%) et un faible niveau de formation initiale des demandeurs d'emploi (près de 40 % de sans diplôme) qui se traduit par un taux de chômage général de près de 25%. Il faut noter aussi l'effectif important d'allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) qui dépassait fin 2004 le seuil des 32 000 personnes¹³.

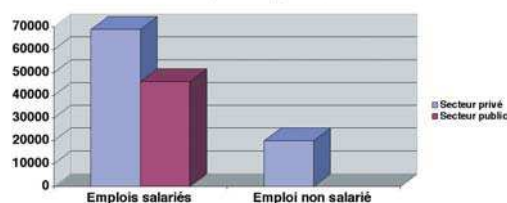
Principes caractéristique de l'économie guadeloupéenne



Par ailleurs, la région connaît un vieillissement de sa population salariée ce qui souligne la nécessité d'anticiper les sorties du marché du travail à travers une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Toutefois, le niveau de créations d'emplois annuel (2000¹⁴ en moyenne) marque le dynamisme du marché du travail, singularisé par une tertiarisation et une modernisation de l'économie locale. Ainsi, en 2004, la Guadeloupe comptait près de 115 000 emplois salariés dont 40% dans le secteur public (22,6% éducation/santé et 17,4% administration publique). A cela s'ajoutait près de 20 000 emplois non salariés soit un total de 135 000 emplois¹⁵. Le secteur tertiaire fournit 83% des offres d'emploi dont plus de la moitié (53%) sont issues des entreprises de 0 à 9 salariés.

Dynamique du marché du travail



Le dynamisme de l'activité économique et les créations d'emploi n'ont cependant pas permis d'absorber les flux massifs d'entrée sur le marché du travail. Il convient, enfin, de souligner le taux de survie des entreprises créées par des personnes en difficulté (66% environ) qui montre le besoin en accompagnement des créateurs d'entreprises et fait apparaître que des marges de progrès sont encore possibles pour réduire le chômage.

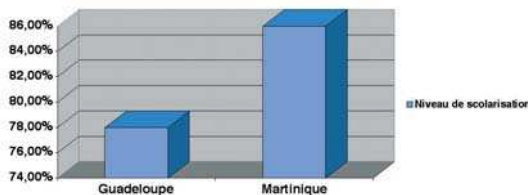
Source 13 à 15 : INSEE / conseil régional



L'offre de formation doit s'adapter au contexte socio-économique local

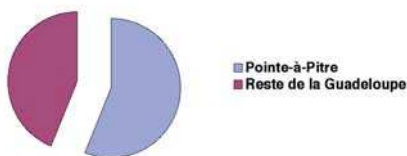
Le système éducatif guadeloupéen est caractérisé par un faible niveau de scolarisation des 16-19 ans (78% contre 86% en Martinique¹⁶). Le taux de succès au bac n'évolue pas de manière régulière. Cependant, la proportion des bacheliers par classe d'âge dans la population est plus importante en Guadeloupe qu'en métropole.

Niveaux de scolarisation des 16-19 ans



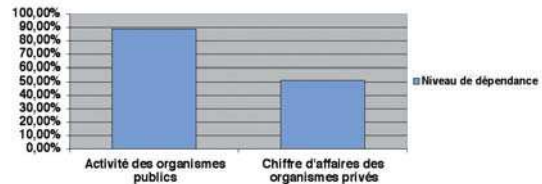
Le débat existe autour de la nécessité d'adapter l'appareil de formation initiale aux besoins de l'économie. Cette adaptation s'avère nécessaire mais il faut la prévoir et l'anticiper. L'offre en matière de formation professionnelle est géographiquement concentrée (56% des offres de formation sont situées à Pointe-à-Pitre¹⁷), insuffisamment structurée, financièrement dépendante de la commande publique (89% des activités des organismes publics et 51% du chiffre d'affaires des organismes privés sont issus de la commande publique¹⁸) et parfois pénalisée par la disparité des procédures de contrôle élaborées par les différents maîtres d'ouvrage.

Répartition géographique de l'offre de formation



Source 16 à 18 : INSEE / conseil régional

Taux de dépendance à la commande publique



Les dispositifs d'aide à l'emploi sont multiples et souffrent d'une inadaptation au contexte local. Les besoins en qualification et compétences sont difficilement mesurables et l'offre et la demande d'emploi ne coïncident pas, suscitant des inquiétudes quant à l'orientation professionnelle des guadeloupéens. Enfin, de grands progrès ont été réalisés en matière de formation continue dans les entreprises grâce à l'action des organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA). Toutefois, s'agissant des petites entreprises, la situation est différente. En effet, 85% des entreprises de moins de 10 salariés n'ont pas de projet de formation et, pour les TPE, les freins à la formation sont considérables (absence de disponibilité, savoir technique insuffisant, crainte).

B) La recherche, l'innovation et le transfert de technologies offre un tableau contrasté mais riche d'atouts.

Le développement de l'innovation est lié à des facteurs multiples : la culture entrepreneuriale du risque, l'existence de créateurs et la pertinence des dispositifs incitatifs.

Si la Guadeloupe dispose d'un vivier de créateurs, comme en témoignent ses lauréats aux concours OSEO ANVAR, celui-ci doit être davantage valorisé. L'absence de coordination entre les différents concours et dispositifs d'accompagnement contribue pour partie à ce résultat. Une culture entrepreneuriale du risque est également à construire au sein du monde de l'entreprise. En effet, le passage de l'idée (invention) au produit



(innovation) relève d'une culture entrepreneuriale offensive, insuffisamment développée en Guadeloupe. Par ailleurs, l'innovation est un processus risqué et coûteux. Bien que les dispositifs financiers existent, ils s'avèrent peu adaptés sur le terrain et peu coordonnés entre eux.

Le dialogue entre le secteur de la recherche et celui des entreprises est à structurer

Un dialogue nourri entre le secteur de la recherche et celui de l'économie est nécessaire au développement de l'innovation. Cependant en Guadeloupe, il est peu structuré. La Guadeloupe n'abrite pas de structure de transfert de technologie tel un CRITT¹⁹. Or, la mise en place d'une passerelle entre ces deux mondes, de cellules d'échanges où les entreprises exprimeraient leurs attentes et leurs besoins, s'avère indispensable pour que les résultats de la recherche soient valorisables dans le monde économique. La réflexion sur cet outil doit reposer sur un travail en synergie des acteurs de l'enseignement, de la recherche et des entreprises. Elle doit également s'appuyer sur les équipements existants.

Afin de soutenir le développement économique, il importe également que les activités de recherche se déroulent en étroite relation avec les problématiques locales. Ceci suppose une structuration stratégique du secteur de la recherche autour de pôles spécialisés forts. Riche de cette lisibilité, le secteur de la recherche peut dès lors attirer des chercheurs, s'inscrire durablement dans des réseaux et atteindre cette masse critique qui lui fait défaut.

La mise en place d'une économie fondée sur la connaissance implique une mutation de la société

L'implication du secteur de la recherche dans le développement local et son ouverture aux réseaux, le soutien de l'innovation et la diffusion des technologies de l'information subordonnent l'entrée de la Guadeloupe dans l'Economie Fondée sur la Connaissance (EFC).

L'entrée dans l'EFC nécessite une mutation profonde de la société. En effet, le développement de l'EFC repose sur quatre facteurs, la culture, le stock de connaissances, la valorisation de ces connaissances et une approche stratégique et prospective.

L'EFC doit s'accompagner d'une évolution culturelle, où le travail intellectuel devient une richesse au même titre que les avoirs matériels. Un tel changement s'inscrit dans la durée, repose sur l'adhésion de tous et suppose des investissements conséquents tant publics que privés.

Par ailleurs, les connaissances issues de la recherche, les savoirs traditionnels, les savoirs tacites, les expériences, réussies ou non, sont autant de savoirs qui sont peu capitalisés et valorisés.

En dernier lieu, afin de garantir l'entrée de la Guadeloupe dans une EFC, il est impératif de développer une approche stratégique et prospective. Cette dernière permettra non seulement d'inciter nos jeunes à s'implanter localement mais également d'attirer des chercheurs et investisseurs étrangers.

C) L'économie guadeloupéenne dont le commerce extérieur est fortement déficitaire doit s'ouvrir à l'international.

En dépit de son appartenance à l'Union européenne et de son statut de RUP, l'ouverture de l'économie guadeloupéenne reste faible. Ainsi, la structure des échanges commerciaux lui est défavorable. Le taux de couverture (7,6% en 2004) montre la faiblesse des exportations. Le déficit des échanges ne cesse de se creuser, notamment par le biais d'une demande croissante de biens manufacturés non produits sur place.

De plus, les activités traditionnellement exportatrices (produits agricoles et tourisme) sont en perte de vitesse depuis quelques années.

¹⁹ Centre de recherche, d'innovation et de transfert de technologies



Les principales causes de cette situation sont une inadaptation des transports tant aériens que maritimes, un manque de compétitivité des entreprises (faible productivité, coûts salariaux élevés...), la faiblesse de la formation en langue étrangère, les difficultés pour développer une véritable prospection commerciale sur les marchés solvables et la difficulté des entreprises à se positionner sur les appels d'offres extérieurs et notamment de la Caraïbe.

Le groupe de travail a mis l'accent sur les limites des marchés caribéens : faiblesse des pouvoirs d'achats, surcoûts liés aux transports, identité des produits, hétérogénéité des goûts et des habitudes d'achats. Les accords de partenariats économiques actuellement en cours de négociation entre l'Union européenne et les pays de la Caraïbe laissent craindre, à l'horizon 2008, des délocalisations et l'entrée massive de produits

caribéens sur le marché guadeloupéen.

La question de l'ouverture internationale se pose également en termes de solidarité internationale et de renforcement des actions de coopération régionale dans un contexte marqué par l'accroissement des flux migratoires non maîtrisés.

Toutefois, comme mentionné par ailleurs, des filières porteuses d'avenir (énergies renouvelables, agro-transformation, environnement, nouvelles technologies de l'information et de la communication) ont été identifiées pour la zone.

Une réflexion plus large doit être menée sur l'ouverture de la Guadeloupe à l'international et notamment sur les autres zones géographiques (Amérique du nord, Europe) dont les marchés plus importants et plus solvables offrent certainement davantage d'opportunités d'exportation aux regards de nos coûts de production élevés.

II. ...ET VISER UN DÉVELOPPEMENT DURABLE RESPECTUEUX DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT.

2.1 LE RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE PASSE PAR DE MULTIPLES VECTEURS.

Si la création d'emplois, l'adaptation et l'élévation des compétences sont des leviers importants pour renforcer la cohésion sociale, celle-ci passe également par des facteurs aussi divers que le dialogue social, l'insertion des populations fragilisées, le sport et la culture.

A) Le phénomène d'exclusion d'une partie de la population est renforcé par les difficultés d'accès au logement.

Il est à noter l'existence d'une population en situation d'exclusion, notamment parmi les jeunes, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. Ce phénomène est renforcé par les

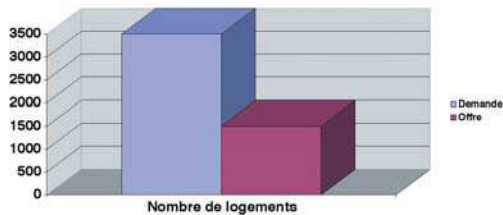
difficultés d'accès au logement. Le logement social, qui constitue aujourd'hui l'un des principaux moteurs de l'insertion, ne répond pas aux besoins tant quantitatifs que qualitatifs d'une population en voie de marginalisation.

En effet, en dépit des efforts entrepris ces dix dernières années pour améliorer de manière notable l'offre en matière de logements sociaux, le nombre actuel de demandes s'élève encore à 22.000. La production moyenne annuelle qui s'élève à 1.500 logements ne suffit donc pas à répondre à une demande sans cesse croissante, 3.500 logements -dont 2.500 logements neufs aidés et 1.000 logements en réhabilitation- étant nécessaires chaque année pour la satisfaire²⁰.

Source 20 : INSEE / conseil régional



Le logement social



D'un point de vue qualitatif le parc social bénéficie surtout aux ménages se trouvant dans des situations familiales « intermédiaires » (couples avec enfants, ménages de taille moyenne, présence de moins de quatre enfants à charge, familles monoparentales) et socialement stabilisées. Ainsi, les logements adaptés aux personnes seules, aux ménages complexes ou de grande taille comportant donc de nombreux enfants à charge se trouvent rarement dans le parc locatif social.

Ceci est d'autant plus regrettable que certains de ces ménages sont très défavorisés en termes de revenus (niveau de vie inférieur de plus de 40% à la moyenne antillo-guyanaise).

Par ailleurs, un certain nombre de ménages renoncent d'emblée à se porter demandeur d'un logement en raison de conditions d'entrée jugées trop restrictives. Même si la région n'est pas directement en charge de ces populations, les groupes de travail ont souligné l'impact de ce problème sur l'ensemble de la vie économique et sociale.

B) L'importance de l'économie informelle constitue un facteur de déséquilibre.

L'ensemble des groupes de travail a souligné l'importance de l'économie informelle qui fausse les données économiques, concurrence le secteur formel et peut donc décourager les entrepreneurs. La concurrence déloyale peut avoir pour effet une déformalisation de l'économie, et donc entraîner une réduction des ressources publiques, et par là,

une diminution des capacités d'intervention des collectivités.

C) Le dialogue social est au centre des préoccupations.

La région est régulièrement secouée par des conflits sociaux qui ont un impact particulièrement négatif sur la vie de la région en général et sur l'économie en particulier. En effet, la relation au travail marquée par l'histoire est une raison généralement évoquée pour expliquer cette absence de dialogue.

Par ses compétences économiques, la région se retrouve régulièrement interpellée lors des grèves et impliquée de facto dans le processus de résolution des conflits. Toutefois ses possibilités d'intervention dans la normalisation des relations sociales se limitent à sa capacité à impulser le développement économique et à créer les conditions nécessaires à sa pérennité.

En effet, une entreprise bien gérée et des salariés dans des situations stables, non précaires, constituent le préalable indispensable à la création d'un véritable dialogue social.

Il reste que les collectivités publiques et principalement l'Etat doivent engager des actions nouvelles pour favoriser l'amélioration du dialogue social notamment en s'inspirant des expériences conduites dans d'autres collectivités d'outre-mer. Par ailleurs ces difficultés de dialogue social rejaillissent à bien des titres sur l'image de la région et entretiennent son manque d'attractivité.

D) Le sport comporte une dimension sociale et économique à mieux valoriser.

La Guadeloupe bénéficie d'une forte notoriété sportive à travers ses athlètes présents au plus haut niveau dans de nombreuses disciplines. Le SRDE doit prendre en considération les activités sportives comme un véritable secteur économique.



Le sport et l'entretien des équipements sportifs constituent en effet un gisement important d'emplois et d'entreprises dédiées. Les activités sportives permettent la création d'un tissu associatif lui-même porteur d'insertion. Enfin la pratique sportive est un facteur de socialisation non négligeable et doit donc être encouragée.

E) La culture est également un facteur de développement économique et social du territoire à promouvoir.

La culture n'est plus considérée aujourd'hui comme un simple facteur d'épanouissement individuel et de cohésion sociale. Elle s'affirme de plus en plus comme un secteur de création d'activités économiques et d'emplois. En effet, le

secteur culturel compte un nombre important d'entreprises notamment avec les industries culturelles (audiovisuel, industrie du disque et édition, spectacle vivant, artisanat ou services à la personne).

A ce titre, la culture guadeloupéenne qui se caractérise par une grande richesse et une grande diversité peut permettre le développement d'activités constituant un gisement d'emplois important. Par ailleurs, certaines productions culturelles sont exportables (musique, audiovisuel, produits agro-transformés, fleurs...) et contribuent par là à consolider l'image de la Guadeloupe. Une étude sera disponible fin novembre sur ce thème. Enfin, dans une logique de cohésion, la culture peut également être pensée comme un facteur essentiel de solidarité à la fois professionnelle, sociale et territoriale.

2.2 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA GUADELOUPE IMPLIQUE DES ACTIONS FORTES EN MATIÈRE DE RÉÉQUILIBRAGE TERRITORIAL, D'ORGANISATION DES TRANSPORTS.

A) Le territoire reste marqué par de profonds déséquilibres spatiaux.

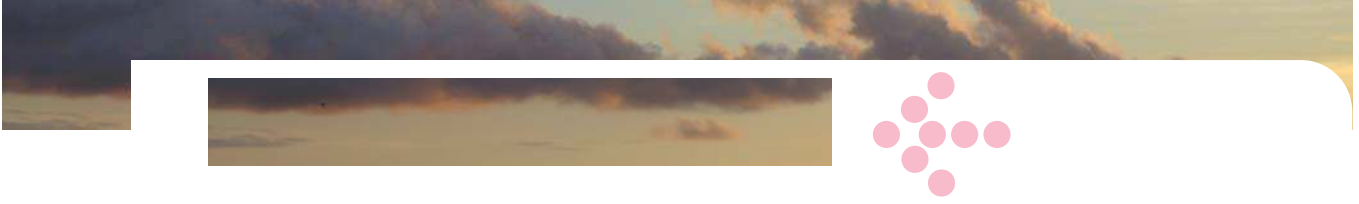
Il existe de profonds déséquilibres dans la répartition de l'activité économique sur le territoire qui sont source de nombreux dysfonctionnements. En effet la concentration excessive des entreprises et des activités dans l'agglomération pointoise engendre de nombreux dysfonctionnements en termes de circulation et de stationnement liés à la saturation des axes routiers, ainsi qu'une réelle difficulté à traiter les rejets liquides et les déchets solides issus des zones d'activités.

Outre la dégradation très nette du cadre de vie, viennent s'ajouter aux gênes constatées l'inégale répartition de la recette fiscale entre les communes, la difficulté pour ces dernières à maîtriser une urbanisation galopante générant des quartiers sous équipés et mal desservis, et la rareté / cherté du foncier dans cette région rendant complexe l'accès à un logement décent pour nombre de ménages.

Tous ces facteurs militent en faveur d'une nouvelle organisation spatiale de l'économie.

La faible efficacité des outils de planification existants

Pour ce faire, les outils de planification existants, Schéma d'Aménagement Régional (SAR) et Plan Local d'Urbanisme (PLU), doivent être révisés. Ils se révèlent en effet peu efficaces au regard de la nécessité de procéder à un rééquilibrage du territoire dont l'activité économique pourrait être le vecteur, de contrôler et maîtriser le développement des zones d'activité, de renforcer et revitaliser les zones existantes, particulièrement dans les centres bourg et les secteurs ruraux, d'adapter le développement économique aux ressources et contraintes naturelles et humaines du territoire et d'assurer une certaine équité entre les îles et la Guadeloupe dite continentale.



B) Une restructuration des transports est amorcée.

Il est à déplorer de nombreuses carences dans l'organisation des transports collectifs. A cela vient s'ajouter un trafic routier en constante progression et une quasi-inexistence des modes de transport alternatifs (maritimes/cabotages, ferroviaires).

Des projets ont été envisagés, voire inscrits au DOCUP, en vue d'une meilleure organisation et du renforcement des infrastructures existantes mais ils n'ont pas trouvé leur concrétisation à ce jour alors que ce domaine est primordial pour toute politique de développement.

Morcelé en 450 autorisations individuelles d'exploitations à risque et péril, correspondant à des tranches horaires de lignes, le plan de transport a généré au sein de la profession de nombreuses inégalités et de profonds dysfonctionnements dans l'organisation des dessertes interurbaines

(secteurs mal desservis, temps de parcours élevés, concurrence acharnée entre transporteurs, source d'insécurité et de conflit).

Face à ce constat, le conseil général a décidé d'engager la restructuration complète du service. Le nouveau plan de transport qu'il est envisagé de mettre en œuvre repose sur des lots économiquement viables permettant d'une part une rationalisation de l'exploitation des services et d'autre part une meilleure offre pour les usagers. Parallèlement les transporteurs qui exercent aujourd'hui leur profession sous la forme d'entreprises individuelles devront évoluer vers des structures plus adaptées à ce nouveau découpage prévu par le plan de transport.

Cette évolution nécessitera la mise en place de mesures d'accompagnement (formation, aide à la création d'entreprise, aide au renouvellement du matériel,...) destinées aux responsables des entreprises nouvellement créées.

2.3 LA GUADELOUPE BÉNÉFICIE D'UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL MAIS FRAGILE QUI SE DOIT D'ÊTRE VALORISÉ SANS ÊTRE DÉGRADÉ.

Notre territoire est caractérisé par une biodiversité riche. Toutefois elle est insuffisamment prise en compte et reste menacée par un développement mal maîtrisé.

A) L'environnement constitue un atout considérable pour la Guadeloupe.

L'environnement constitue un atout considérable pour la Guadeloupe et un véritable potentiel de développement en raison de la qualité et de la diversité des milieux naturels et des paysages : possibilité d'utilisation de l'environnement à des fins touristiques, ludiques et sportives, fort potentiel des énergies renouvelables, gisement d'emplois dans le domaine de l'entretien des espaces verts.

B) La fragilité des milieux implique une maîtrise de l'aménagement du territoire.

L'environnement reste fragile au regard de la taille et du caractère archipélagique de la région rendant nécessaire une utilisation raisonnée des ressources du milieu.

En effet, les dégradations importantes constatées récemment sur les milieux naturels font de leur préservation une impérieuse nécessité. Elle devra se fonder sur de fortes actions de pédagogie dans le domaine de la gestion du milieu et en termes de comportements individuels et collectifs d'économie de ressources (eau, énergie, recyclage des déchets, haute qualité environnementale dans le bâtiment...). L'ensemble des acteurs publics et privés sont concernés par ces problématiques.



C) Des actions fortes en matière de gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets sont nécessaires.

L'énergie

La Guadeloupe possède un potentiel riche et diversifié en terme de sources d'énergie (géothermie, éolien, solaire, hydraulique). Des actions fortes en matière de maîtrise de l'énergie et de promotion des énergies renouvelables doivent être poursuivies et renforcées. La rationalisation de leur utilisation et de leur développement est indispensable. A cet effet, le plan énergétique régional pluriannuel de prospection et d'exploitation des énergies renouvelables et d'utilisation rationnelle de l'énergie (PRERURE²¹) sera élaboré.

Par ailleurs, les actions menées en termes de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie méritent d'être amplifiées.

Un véritable secteur économique a émergé dans ce domaine, grâce à l'implication forte du partenariat Région-ADEME-EDF. Ce soutien aux entreprises doit être maintenu.

L'eau

En dépit des efforts réalisés ces dernières années, la Guadeloupe accuse un retard en équipements structurants dans le domaine de l'eau. Un important travail préparatoire aux investissements a été effectué, notamment par la réalisation d'études de planification. Un office de l'eau sera créé prochainement.

Les déchets

Dans le domaine des déchets, les équipements existants sont aujourd'hui largement inadaptés au regard du volume croissant de déchets à traiter et de leur impact sur le milieu. Un effort conséquent a été fait au niveau des acteurs privés, par la mise en place de filières de récupération et de traitement. En revanche, les pouvoirs publics devront accentuer leurs actions d'organisation, de planification et de réalisation des investissements.

La réussite de ces politiques et l'atteinte de leurs objectifs sont conditionnées par une forte association du grand public. Des actions de sensibilisation seront nécessaires pour y parvenir.

21) Article 50 de la loi d'orientation pour l'Outre-Mer